

Bulletin municipal
Commune de Saint Pouange



Le Glayolat

Actualités et dates à retenir
Ecoles et bibliothèque
La vie associative



2025

JUIN

Contact Mairie

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03.25.41.71.91
Courriel : maire@saint-pouange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Vendredi : 15h45 à 17h45
Mardi et Jeudi : 15h45 à 18h45

Bibliothèque

1, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 40 36 08
Courriel :
bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h30 à 18h00
Mercredi : 16h00 à 18h00
Vendredi : 16h30 à 18h30

Ecoles

3, Rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
Tél : 03 25 41 87 91
Courriel : accueil@saint-pouange.fr

Sommaire

Mot du maire _____	3
Commissions et Délégués _____	4
Evénements _____	5
A l'école _____	11
Accueil Collectif de Mineurs _____	13
Bibliothèque _____	15
Reportage _____	16
Associations _____	19
Informations _____	25
Collecte des Déchets _____	27
Rappels de réglementation _____	29
Plan _____	30
Informations pratiques _____	31

Etat Civil

Avec autorisation de publier

Mariage :

Julie POURRIER avec Damien VERROLOT, le 06 juillet 2024
Sarah OOSTERLINCK avec Guillaume CUILIERE, le 12 avril 2025
Chantal PATE avec Emmanuel MEURVILLE, le 09 mai 2025

Décès :

Christophe STERCKLEN, le 27 décembre 2025
Philippe MEAN, le 09 mars 2025
Michel MARCILLY, le 29 avril 2025

Défibrillateur

Face Mairie sur le coté gauche



Le Glayolat

Editeur : Mairie de Saint-Pouange
Directeur de la publication : Olivier Duquesnoy
Conception et Réalisation : Gisèle Vinot et la Commission Communication
Imprimeur : Cat imprim à Troyes
Distribution : Municipalité
Tirage : 440 exemplaires
Dépot légal : 2^{ème} Trimestre 2025



Le mot du maire



Madame, Monsieur,
Cher Glayolat,

Que le temps passe vite.

Nous voilà déjà en possession du glayolat du mois de juin 2025 que j'ai l'honneur de vous présenter.

Vous y retrouverez comme d'habitude, en images, les activités de la commune, celle de notre école et de son périscolaire, de notre bibliothèque, de nos pompiers et de nos associations.

Vous pourrez le constater par vous-même, celles-ci ont été riches et ont permis à tout un chacun, nous l'espérons de participer.

Vous retrouvez aussi le reportage sur la présence de l'eau dans notre village avec les trois petits ruisseaux qui prennent naissance dans notre village. Cette présence de l'eau à façonné notre village avec 3 coulées vertes. J'espère que ce celui-ci vous donnera satisfaction.

Comme vous le savez, le conseil municipal avait l'ambition de réaliser un bâtiment pour accueillir le périscolaire et une nouvelle cantine.

Nous avons réalisé les premières estimations en 2021 pendant la crise COVID.

Les subventions ont été demandées sur cette estimation de 930 000 €. Nous avons obtenu un peu plus de 50% de subvention et le reste aurait été financé par un emprunt.

Les différentes études, de procédures administratives et de disponibilités de tous les acteurs du projet ont été très longues.

Lors de l'appel d'offre lancé en 2025, la crise ukrainienne et énergétique sont passées par là et le projet nous aurait coûté finalement 1 519 200 € sans possibilité d'obtenir plus de subventions.

Le projet en l'état devenait irréalisable, il fallait le retravailler en profondeur avec des données différentes de 2021 puisque nos effectifs ne sont plus en augmentation.

Il nous fallait encore prendre du temps pour établir le projet modifié et nous n'avons pas voulu faire supporter les travaux à la prochaine mandature.

Je tiens personnellement à remercier vivement Gisèle VINOT et Frank DOUET, ainsi que les membres de leur commission pour tout le travail réalisé.

C'est une grande déception pour l'ensemble du conseil municipal mais la sagesse l'a emporté.

Néanmoins, d'ici la fin de l'été, nous aurons un monument aux morts rénové ainsi qu'un nouveau site internet et le jeu dans le «triangle» peut être enfin utilisé.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture !

Olivier Duquesnoy
Maire de Saint-Pouange

**Vous souhaitez rencontrer Mr Le Maire ou un de ses Adjoints ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie. Une permanence est à votre disposition :
Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h**

Commissions municipales

Commission VOIRIE :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Céline MERCIER, Christian THOMAS.

Commission ANIMATION :

Co présidée par **Dominique KAMITSIS**, 1er adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission ENFANCE - ELEMENTS STRUCTURANTS :

Co présidée par **Frank DOUET**, 2ème adjoint
Membres : Mélanie FLISOT, Stéphane DE MARCH, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU.



Commission URBANISME - ENVIRONNEMENT

Co présidée par **Christine VAISSIERE**, 3ème adjointe
Membres : René CEZARD, Patrick HAILLOT, Eloïse OLIVEAU,

Commission COMMUNICATION

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Cyrille LECOURT.

Commission BÂTIMENTS

Co présidée par **Gisèle VINOT**, 4ème adjointe
Membres : Mélanie FLISOT, Christian THOMAS.

Délégués communaux et intercommunaux

Délégués Troyes Champagne Métropole

Les délégués à la communauté de communes se font dans l'ordre du tableau
le délégué titulaire, Olivier DUQUESNOY, Maire

Conseil d'Administration du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléante : Céline MERCIER

Délégués au comité consultatif des Sapeurs Pompiers Volontaires, C.C.C.S.P.V.

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire
Titulaires : Dominique KAMITSIS, Cyrille LECOURT
Suppléants : Stéphane DE MARCH, Denis FOU DRAIN, Patrick HAILLOT

Conseil d'Exploitation du Lycée Agricole Charles Baltet

Titulaire : Céline MERCIER
Suppléante : Eloïse OLIVEAU

Commission Communale d'Action Sociale, CCAS

Membre de droit Olivier DUQUESNOY, Maire,
Les délégués du conseil municipal sont : Céline MERCIER, Christian THOMAS, Denis FOU DRAIN

Délégués au SDDEA

Titulaire : Olivier DUQUESNOY
Suppléant : René CEZARD

Délégués au Syndicat Départemental d'Electrification de l'Aube, S.D.E.A.

Titulaire : Dominique KAMITSIS
Suppléante : Gisèle VINOT

Correspondant Défense

Dominique KAMITSIS

Conseil de la Politique de l'Eau, COPE

Titulaires : Olivier DUQUESNOY, René CEZARD
Suppléants : Patrick HAILLOT, Christine VAISSIERE

Représentant du Centre National d'Action Sociale, CNAS

Céline MERCIER

Evènements

Colis des aînés

Comme chaque année, en décembre c'est la remise des colis des aînés proposés par la commission animation, co-présidée par Dominique Kamitsis.

Le nombre d'ayants droits cette année était de 172, 103 personnes ont demandé le colis de fin d'année, les autres avaient préféré le repas, 27 ayants droits ne se sont pas inscrits.



À la suite des discours respectifs de M. Le Maire et du Président de la commission, s'en est suivi un apéritif assuré par le conseil municipal.

Cette année encore, une cérémonie des vœux s'est tenue dans la salle Henri FEBVRE.

En plus des forces vives de la commune, les habitants des rues de la garenne, du gros buisson, des vignes, des chemins de la croix des pâques fleuries et de Neuville ont été conviés à participer à ce moment de convivialité.

Les vœux formulés, par Olivier DUQUESNOY, Maire, il a été remis des grades à des sapeurs-pompiers du Centre de première intervention de Saint-Pouange.



Ces grades ont été remis pas le Colonel ANDRIOT, Directeur départemental su SDIS.

Il a pu rappeler l'importance des CPI dans le département et notamment nos pompiers qui permettent une intervention plus rapide.



La commune, grâce à la mobilisation des glayolats lors des élections législatives de 2024, s'est vu remettre la Marianne du civisme des mains de Messieurs BERTIN et THOREY membres de l'association départementale des anciens maires et maires adjoints de l'Aube.



Enfin, la commune a repris la coutume de mettre à l'honneur tous les jeunes de Saint-Pouange qui ont obtenu un diplôme du second degré.



Après toutes ces distinctions, un moment de convivialité a été partagé avec l'ensemble des convives sous la houlette de la commission animation orchestré par Dominique Kamitsis, 1^{er} adjoint.



OD

Repas des Aînés



Le Samedi 15 Mars dernier la Commission Animations a organisé le traditionnel repas des Aînés.



Quelques 68 personnes ont pu se retrouver à partager ce repas.



Olivier Duquesnoy, Maire ainsi que Dominique Kamitsis, 1er adjoint et responsable de la commission ont souhaité la bienvenue à tous les convives.

Dominique leur a précisé que c'était la dernière fois que la commission organisait cette cérémonie pour cette mandature. Il ne peut donc annoncer la date pour l'année prochaine. Il a également présenté les membres de la commission et les conseillers présents.

Ensuite un joli bouquet de fleurs ainsi qu'un coffret de bonnes bouteilles ont été remis respectivement à Madame Garnier et Monsieur Henry, doyenne et doyen du jour.

Après l'apéritif servi par les membres de la commission, les convives ont pu alors déguster le délicieux repas préparé par le traiteur qui avait donné satisfaction l'année dernière. Ils ont apprécié également la très jolie décoration concoctée par Mélanie Flizot.



Pendant le repas, M. le Maire a proposé à l'assemblée différents quiz et blind tests sur le département et la commune chacun se munissant de son smartphone pour jouer. Madame Garnier a comme à l'accoutumée organisé une petite collecte pour remercier les serveurs. En fin d'après-midi tous se sont quittés ravis et en se promettant de revenir l'an prochain.



Cérémonie du 8 mai



Comme chaque année, cette journée du 8 mai rend hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par le second conflit mondial.

Elle prend cette année une dimension toute particulière en marquant, dans la continuité des 80 ans du débarquement en Normandie, les 80 ans de la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.



Pour nous accompagner dans cette commémoration, la Fanfare Avenir Musique de Saint Léger était suivie dans le cortège par nos pompiers, M. Le Maire et le conseil municipal ainsi qu'un grand nombre d'habitants et de nombreux enfants.



La municipalité a convié l'assistance autour d'un verre de l'amitié pour clôturer ensemble, cette commémoration de la Fête de la Victoire.

Merci à tous pour votre présence. **GV**

Aires de jeux destinés à la jeunesse de notre village



Après le City Parc, à proximité du stade, dédié aux adolescents, l'aire de jeu du triangle proche du terrain de boules s'agrandit.

A côté de son château toboggan, sa balançoire horizontale et son jeu à ressort pour les 3-6 ans, un nouveau jeu d'agrès vient d'y être installé pour les 6-12 ans afin de compléter cette tranche d'âge.

Cette installation a été agrémentée d'un nouveau banc et d'une nouvelle table de pique-nique.

Nous vous rappelons que l'accès à ces équipements est libre et gratuit. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



Inauguration de la fresque sous le préau de l'école primaire



L'académie a présenté un PAG (Projet Artistique Globalisé) à notre Directrice de l'école élémentaire, classes de CP au CM2. Le défi a été relevé.

L'intervention de l'artiste Csyl, illustratrice graphiste, nous a été proposée sur le thème « Cherch & Trouv ».

Cette réalisation effectuée par les élèves de l'école élémentaire est constituée de plus de 1500 mosaïques qui recouvrent le mur du préau. Nous avons fait l'inauguration vendredi 13 juin en présence de l'illustratrice.

En partenariat avec la médiathèque de l'Aube, une exposition des œuvres de Csyl est visible aux horaires d'ouverture de notre bibliothèque animée par Monique Dobosz jusqu'au 04 juillet 2025.



GV

À l'École

Retour au Moyen-Âge

Cette année scolaire, M. Paillard président de la Guilde des Traceurs de Temps a impulsé un projet autour du Moyen Age pour permettre aux élèves de l'école élémentaire de découvrir de manière vivante cette longue période historique.



Ce projet très enrichissant a été financé par l'Association des Parents d'élèves. Ainsi, 4 journées animées par diverses associations et leurs membres passionnés ont permis aux élèves de s'initier au mode de vie médiéval.



Une première journée en octobre était consacrée à la réalisation de blasons, enluminures et écriture de leur prénom en runes (alphabet des Vikings). Une deuxième journée en décembre a conduit les enfants sur les traces des Templiers, ils ont pu enfiler les costumes, manier les armes et découvrir les instruments de cette époque. Ils ont également découvert les repas au Moyen Age.



Une troisième journée en janvier mettait en avant l'art médiéval faisant appel à l'habileté des enfants grâce à la fabrication de bougies, boîtes en bois, cordes à 13 nœuds, cordons, médaillons et feutrage en laine.

La quatrième journée en mai sera consacrée aux jeux et sports au Moyen Age.

Un diplôme calligraphié a été remis à chaque élève pour les remercier de leur implication.

Les enseignantes et les élèves remercient vivement M. Paillard et tous les intervenants costumés qui ont fait voyager les élèves dans le passé et leur ont transmis leur passion et leurs connaissances sur cette riche période.

Un grand merci à l'APE qui a financé ce projet dans son intégralité et à monsieur le Maire qui a autorisé l'installation des stands dans la cour de l'école.

Nul doute que les élèves seront incollables sur le Moyen Age et garderont un merveilleux souvenir de ce cours d'histoire très vivant.

Pour clore notre projet Moyen Age, nous avons rencontré une vannière qui nous a fait tresser de



l'osier pour remplir un poisson, nous avons découvert les jeux et loisirs au Moyen Age et nous avons appris des danses médiévales que nous avons réalisées tous ensemble dans la cour. Un délicieux goûter offert par l'Association la Guilde des Traceurs du Temps a clôturé ce formidable projet !



Sophie Hugot

Accueil Collectif de Mineurs

Fêtes de Noël à la cantine



Découvrez en images, les diverses activités proposées aux enfants pendant les périodes d'ouverture du centre de loisirs.

Sa directrice Laurianne Fouard-Denert et son équipe d'animation dynamique leur présentent une diversité d'animations qui sont à la fois instructives, créatives, sportives et culturelles.



Bibliothèque

Pendant les vacances, au mois d'avril deux animations étaient prévues :
Le mardi les enfants ont réalisé des décorations de Pâques avec l'aide des membres de l'atelier créatif.



Le jeudi suivant, Jacqueline Vigneron est venue animer un atelier découverte du dessin au pastel. Malgré la difficulté de cet art le résultat fut à la hauteur des espérances.



Csil, l'illustratrice qui réalise avec les élèves la fresque sous le préau de l'école a animé plusieurs ateliers à la bibliothèque.
Le matin pour les enfants de l'accueil de loisirs et l'après-midi pour tout public.



En suivant les conseils précieux de Csil des tote bag, des fresques et des leporellos (petits livres pliés) reprenant le thème du livre « Paul » illustré par l'artiste furent réalisés.



Les enfants ont fait preuve d'une imagination débordante. Ce furent des moments de partage très agréables.



Monique Dobosz

Responsable bénévole de la Bibliothèque de Saint-Pouange

Horaires périodes scolaires : Lundi : 16h30 - 18h - Mercredi : 16h00 - 18h00 - Vendredi : 16h30 - 18h30
téléphone : 03 25 40 36 08, aux horaires d'ouverture - courriel : bibliothequemunicipalestpouange@orange.fr

ÇA COULE DE SOURCE ?! à Saint-Pouange

Le village de Saint-Pouange est traversé par un réseau hydrologique riche et varié, composé de sources, de fontaines et de ruisseaux qui ont façonné son histoire.

Parmi des cours d'eau, la fontaine source Toupon se distingue. Résurgence d'une nappe souterraine, elle donne naissance à l'Hurande qui serpente à travers la commune avant de se jeter dans l'Ozain. Ce réseau hydrographique contribue grandement à la biodiversité locale.

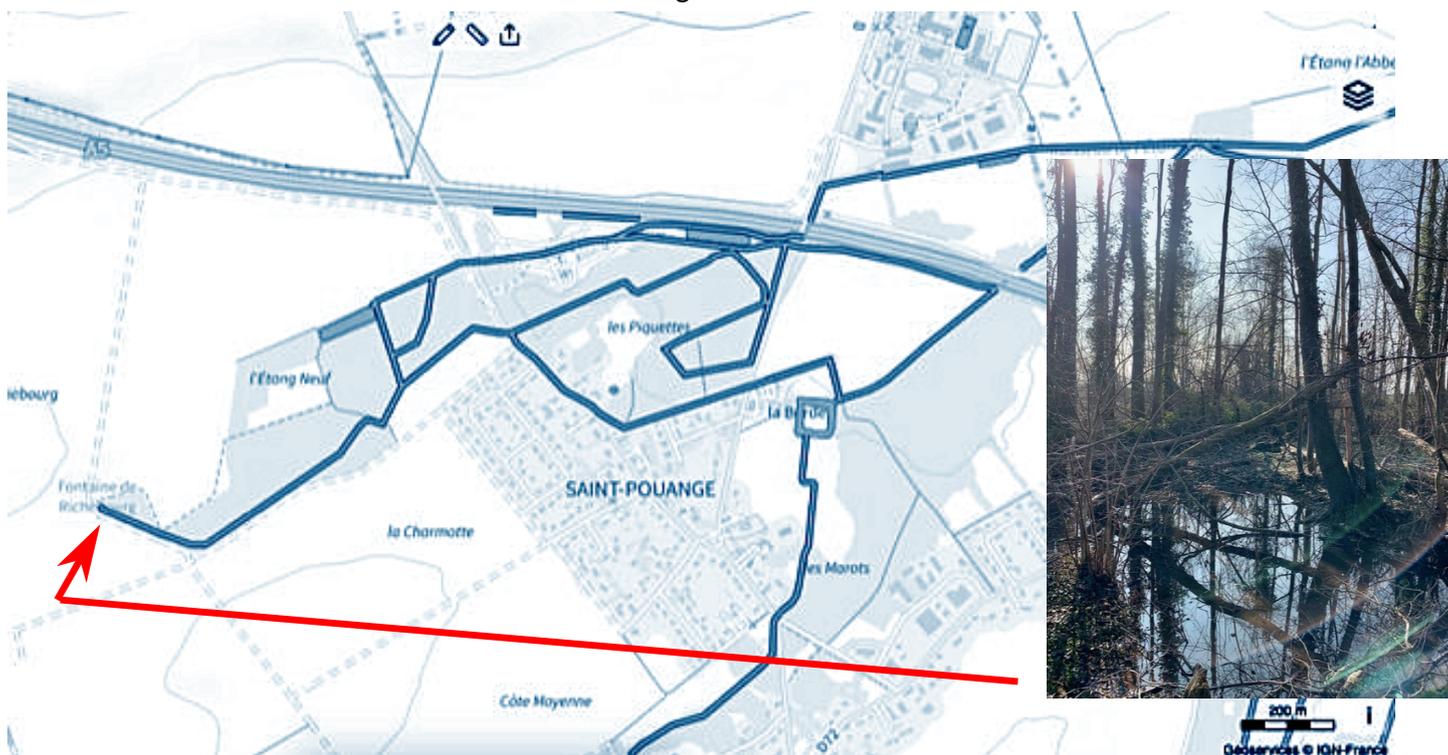


La source de Sommard, située à proximité de Souigny, alimente le ruisseau du même nom et rejoint celui de Neuville formant un réseau fluvial interconnecté. Leur croisement est un lieu emblématique du village et témoigne de l'importance des cours d'eau dans l'organisation du territoire. Cette confluence crée un écosystème propice à la faune et à la flore locales.

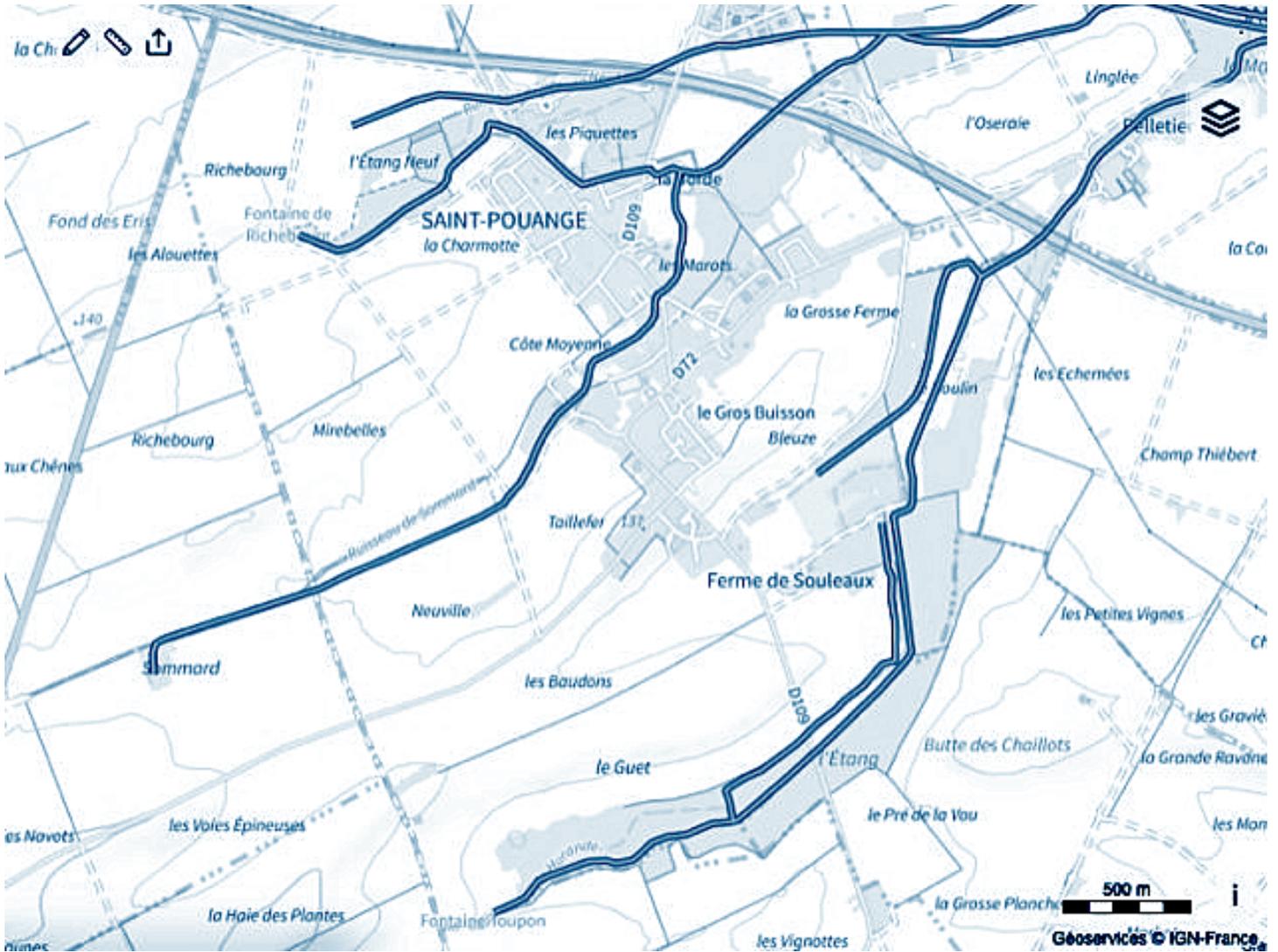


La Fontaine de Richebourg alimente le ruisseau de Richebourg qui traverse le village d'Ouest en Est avant de parcourir d'autres communes.

Enfin, le ruisseau de l'Étang neuf, qui prend sa source à quelques centaines de mètres de celle de Richebourg, coule vers Saint-Léger-près-Troyes et joue un rôle crucial dans l'irrigation des terres agricoles.



Ces éléments hydrologiques sont essentiels à la vie de Saint-Pouange, tant sur le plan écologique qu'historique. Ils témoignent de l'interaction entre l'homme et la nature et soulignent l'importance de préserver ces ressources pour les générations futures.



Bonnes balades à tous !



Glazolats Loisirs

Nous arrivons déjà à la fin du mois de mai, et l'association GLAYOLATS LOISIRS a bien avancé dans son programme, des manifestations proposées et organisées, afin d'animer la commune.



Vide puériculture de 9 février 2025

La salle des fêtes de Saint-Pouange a accueilli 23 exposants (des fidèles) au Vide puériculture du 9 février organisé par le GLAYOLATS LOISIRS, et ont déballé, articles de puériculture, vêtements & jouets dès 8h le matin.

Fréquentations importantes le matin et de bonnes affaires réalisées par les acheteurs et satisfaction de la part des vendeurs.

Concert à l'église le 14 mars

Le GLAYOLATS LOISIRS a proposé à l'ensemble des habitants de la commune, un concert gratuit dans l'église de Saint POUANGE le 24 mars.

Ce concert interprété par Audrey BOIDART au piano & Nicolas KOLUDZKI à la trompette, a été écouté par un public attentionné et ravi, par ce couple de musiciens à l'unisson qui nous a offert un concert de qualité.

Un prochain concert est prévu en décembre 2025 avec ce même duo d'artistes.





Soirée dansante du 22 mars 2025

Un peu plus de 100 personnes étaient présentes à la soirée qui avait pour thème cette année le cabaret organisé par le GLAYOLATS LOISIRS, avec la troupe « Le SHOW CABARET » composée de trois danseuses et un danseur, qui ont animé la première partie de la soirée et enflammé le public.

Le repas préparé et servi par les bénévoles avec une délicieuse paëlla cuisinée par « L'OLIVIER TRAITEUR » a été apprécié des convives.

Vide greniers du 18 mai 2025

Préparation le samedi matin 17 mai de ce vide grenier avec les bénévoles.

4h30 le matin le 18 mai, des déballeurs attendaient aux grilles, et début de la journée pour l'équipe de bénévoles, pour accueillir les 115 exposants qui ont pris possession des 880 mètres de la rue du lavoir et des Pâtures, du parking et pelouse de la salle des fêtes, à l'occasion de ce vide greniers.

2 heures ont été nécessaires pour placer l'ensemble des participants.

Restauration proposée par une équipe soudée de bénévoles, qui ont servis, de la bière artisanale, 140 kilos de frites, et des glaces à l'italienne, qui ont eu un immense succès, le tout accompagné par un soleil tout au long de la journée, qui s'est terminé à 19h30 pour le GLAYOLATS LOISIRS.

Un grand merci aux bénévoles fidèles, qui répondent présent et nous aident pour la mise en place de ces manifestations qui animent notre commune.

Merci à la commune et au personnel communal pour l'aide et la bonne volonté apportée.



Le Comité des Fêtes de SAINT-POUANGE
GLAYOLATS-LOISIRS
MAIRIE
5 rue Edouard Herriot - 10120 SAINT-POUANGE



PhiMaDelphie Country



Christmas 2024
Nous avons fêté ensemble la fin de l'année ainsi que les anniversaires de certains adhérents. Remise des cadeaux et repas partagés dans une ambiance conviviale.



Nous nous sommes retrouvés en Janvier 2025 pour la traditionnelle « Galette des Rois » et quelques PhiMaDelphiens et PhiMaDelphiennes furent élu(es) et couronné(es).

Le bal de notre association s'est déroulé le 22 mars 2025 à la salle des Fêtes de Saint-Parres-lès-Vaudes. Le thème de notre bal cette année était le « Carnaval » et nous avons été ravis de constater l'investissement de nos adhérents ainsi que tous les autres clubs invités.



Nos cours

Mardi : Salle des Vigneux à Buchères
18h - 19h : Débutants
19h – 20h30 : Intermédiaires

Mercredi : Salle Henri Febvre Saint-Pouange
18h15 – 19h15 : Novices
19h20 – 20h20 : Cours vintage

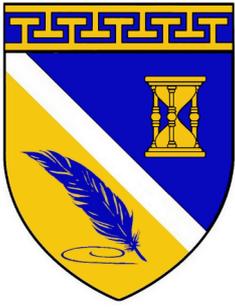
Pour toutes informations complémentaires :

phimadelphie@laposte.net
www.phimadelphie.com

La Présidente Delphine : 06 98 13 62 59

Bérangère Animatrice : 06 63 76 01 18

La Guilde des Traceurs de Temps



Chers Glayolats,

Le moment est aux souvenirs, souvenirs d'une semaine que nous qualifierons de folie, car ce fut la première fois que les Traceurs accueillent sur leurs terres leur Médiévale trois jours durant.

Les 23, 24 et 25 mai derniers Saint-Pouange a résonné, Saint-Pouange a sonné aux rythmes du Moyen-Âge, soufflant par la même occasion ses dix bougies



Nous avons accueilli le vendredi soir l'artiste à la voix d'or découvert sur The Voice en 2013, Luc Arbogast, deux concerts à la salle Henri Febvre.

Ces concerts célébraient l'ouverture des portes du temps sur notre belle fête.



Les Traceurs ont accueilli pour cette 7ème saison plus de 50 artisans et commerçants pouvant satisfaire toutes les envies de toutes les bourses.



Une fête qui nous a emmenés loin dans la nuit avec un superbe défilé des troupes aux sons des musiciens des différents groupes offrant sa pénombre à un magnifique spectacle de feu. Les enfants ont retrouvé avec plaisir tous les acteurs de leurs quatre journées en immersion dans les couloirs du temps.



Nos écoliers ont aussi pu découvrir la Taverne des Cent Passés décorée de leurs jolis blasons créés à l'école.

Des moments d'échanges et de partages que ce soit entre nous sur les campements de la fête comme au sein même des bénévoles où un groupe s'est formé en amont de notre date pour créer un groupe d'amis aux dernières heures du rangement. Merci à eux pour tous ces bons moments passés présents et à venir.

Malheureusement les visiteurs n'étaient pas au rendez-vous cette année, une météo instable mais qui a tenu jusqu'aux dernières heures.

Les portes du temps se referment sur nous, dans l'attente de se retrouver très vite.

N'hésitez pas à contacter Johan par mail, téléphone, Messenger, Facebook, pigeon ou signaux de fumée... au 06 63 12 08 81 ou johan89@live.fr

Facebook ou Messenger : Johan Paillard.



Aube Sud Loisirs Omnisports

Aube Sud Loisirs Omnisports est bien plus qu'une simple association c'est un carrefour de passions et d'activités. Animés par la volonté de favoriser le lien social, nous proposons une palette d'activités pour répondre aux envies de chacun.

Cinq sections dynamiques font battre le cœur de notre association :

- L'activité la plus populaire de l'association : le football : Nos 170 passionnés du ballon rond se retrouvent sur les terrains chaque semaine. Que vous souhaitiez vous dépenser ou vous investir dans nos équipes, l'esprit d'équipe, le respect et le plaisir du jeu sont nos priorités. Les nombreuses équipes de notre section pratiquent leur passion commune sur les terrains de Bouilly, Souigny et Saint-Pouange.

Nous avons également eu la chance de recevoir le mercredi 2 avril notre parrain de l'ESTAC, Rafiki Saïd à Bouilly, à cette occasion une quarantaine d'enfants était sur place ainsi qu'une dizaine de dirigeants du club. Les jeunes ont pu profiter de cet après-midi pour échanger et participer à différents ateliers avec Rafiki Saïd.



- La pétanque : Une trentaine de passionnés de boules font vivre cette section en se regroupant toutes les semaines à Souigny pour pratiquer cette activité dans une atmosphère chaleureuse.

Venez nous rejoindre pour disputer des parties de pétanques tout en partageant des moments conviviaux.

- Marche Nordique : Envie de dynamiser vos balades en nature ? Rejoignez notre groupe de marche nordique, guidé par des passionnés, et venez admirer les paysages voisins. Découvrez les bienfaits de l'exercice physique combiné à la découverte de notre patrimoine.

- Théâtre : Notre section théâtre accueille tous ceux qui rêvent d'interpréter, de créer et de partager des histoires. Venez explorer votre créativité et vivre des moments uniques en compagnie de nos adhérents de cette section si unique.

- Animation : Parce que la convivialité est essentielle, notre section animation rythme l'année avec une diversité d'événements festifs en organisant : Lotos, tournoi de football, concours de belote... autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens précieux au sein de notre association.

Aube Sud Loisirs Omnisports, c'est l'opportunité de s'engager, de découvrir de nouvelles passions et de partager des moments enrichissants avec d'autres. Nous sommes fiers de l'esprit d'ouverture et de la convivialité qui animent notre association.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos activités et comment nous rejoindre ! Nous serons ravis de vous accueillir au sein d'Aube Sud Loisirs Omnisports.

Mail : Aube-sudloisirs@orange.fr

Téléphone : Christophe 07 86 40 61 42 / Gérard : 06 19 06 49 65

Information

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

TROYES CHAMPAGNE
MÉTROPOLÉ

LES ESPACES FRANCE SERVICES

des guichets uniques pour faciliter toutes vos démarches administratives

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES COURANTES

Carte d'identité, Carte grise, Permis de conduire...
Vos Espaces enregistrent et assurent le suivi de vos demandes

INTERROGEZ L'OFFRE DE SERVICES DE VOTRE AGGLO

Une question ???
Transport, Collecte des déchets, Médiathèques...
Les agents France Services sont là pour vous renseigner !

Leurs services sont totalement gratuits.
Vous serez accueillis en toute confidentialité par des agents formés pour être à votre écoute.
N'hésitez pas, prenez contact avec eux.

BOUVILLY

42 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville - 10320 Bouvilly
09 71 26 22 76
franceservices.bouvilly@troyes-cm.fr
Ouvert mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Information

Vacances scolaires 2025 - 2026

Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	Lundi 1 ^{er} septembre 2025	NC*
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025			NC
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026			NC
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	NC
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	NC
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2026			NC

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.
* Informations non connues

À noter
Les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.



A noter

La rentrée scolaire 2025/2026 sera le lundi 01 septembre 2025.

Le Centre de Loisirs accueille vos enfants.

Notre Centre de Loisirs fonctionne habituellement : une semaine sur les petites vacances scolaires, sur 4 semaines pour les grandes vacances, et les mercredis matins.

Y sont accueillis les enfants scolarisés de 3 ans à 12 ans.

Des activités à thèmes différents chaque semaine sont proposés aux enfants.

Pour plus d'informations, les inscriptions et modalités sont sur le site internet de la mairie.



J'entretiens mon trottoir

La qualité de l'espace public est au coeur des préoccupations de notre village.

Nous avons tous un rôle essentiel à jouer et chaque geste compte.



Chaque habitant est acteur de la propreté et de l'image de notre village



Nous devons changer notre regard sur la place occupée par la nature dans la commune et sur les herbes dites "folles".

Même si elle ne doit plus être considérée comme mauvaise car elle fait partie de notre environnement, elle ne doit pas devenir envahissante et gêner notamment l'accès aux piétons sur les trottoirs.

Quelques moyens simples et efficaces pour nettoyer votre trottoir des mauvaises herbes :

- Désherber manuellement, avec binettes, couteaux et autres outils à désherber pour enlever les végétaux dans les graviers ou entre les pavés.
- Utiliser un désherbeur thermique électrique
- Verser sur les herbes indésirables de l'eau bouillante salée, l'eau de cuisson des pâtes, riz ou pommes de terre.
- **Fabriquer votre propre désherbant.**



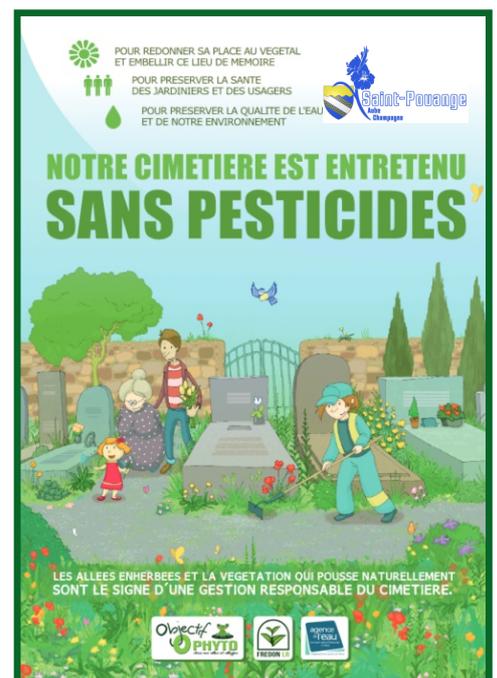
Un exemple de recette :

Dans le pulvérisateur vide, mélangez

- 100 grammes de sel,
- 3 litres de vinaigre blanc
- 1 cuillère à soupe de liquide vaisselle.

Secouez et c'est prêt.

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.



Collecte des Déchets



CALENDRIER 2025 - 2026

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Pouange



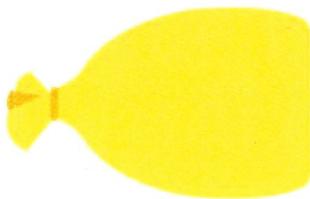
SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collectedejets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

+ de tri - de déchets

Tous les emballages en carton, plastique et métal vont dans le sac de tri

Merci de bien fermer le sac pour la collecte.



Les emballages sont vidés, non lavés ni empilés

Tous les emballages en carton :

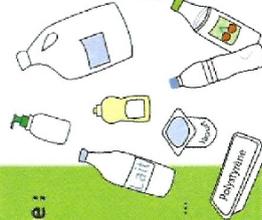
- ▶ Boîte à pizza
- ▶ Emballage pots de yaourt
- ▶ Paquet gâteaux, pâtes, etc
- ▶ Carton de colis, pli/découpe
- ▶ Boîte à oeufs
- ▶ Brique de lait / soupe
- ▶ ...

Tous les emballages en plastique :

- ▶ Bouteille plastique
- ▶ Flacon produit d'entretien
- ▶ Barquette de viande
- ▶ Emballage charcuterie
- ▶ Emballage pack bouteilles, briques, ...
- ▶ Pot de yaourt
- ▶ ...

Tous les emballages en métal :

- ▶ Boîte de conserve
- ▶ Barquette aluminium
- ▶ Cannelle
- ▶ Aérosol
- ▶ Couvrecle bocal, opercule yaourt
- ▶ ...



Ne vont pas dans le sac de tri :

- ▶ Les épluchures
- ▶ Les végétaux
- ▶ Les fruits et légumes abîmés
- ▶ Le marc de café
- ▶ Les coquilles d'oeufs



Composteur

- ▶ Les bouteilles
- ▶ Les bocaux



Borne verre

- ▶ Les journaux
- ▶ Les papiers
- ▶ Les prospectus
- ▶ Les magazines
- ▶ Les enveloppes



Borne papier

- ▶ Le tissu
- ▶ Les vêtements
- ▶ Les chaussures
- ▶ Les ceintures
- ▶ Les sacs
- ▶ Les chapeaux



Borne textile

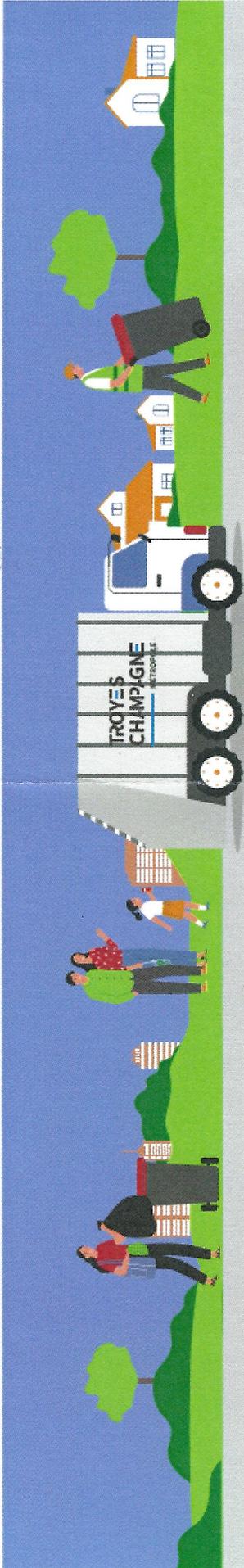
- ▶ Les couches
- ▶ Les mouchoirs papier
- ▶ Les lingettes
- ▶ La litière, la cendre
- ▶ La poussière



Bac gris

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Collecte des Déchets



N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

- Ordures ménagères
 - Tri
 - Déchets verts
 - Jours de collecte reportés
- Semaines impaires

CALENDRIER 2025 - 2026

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Saint-Pouange

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
JUIN	dim 01	lun 02	mar 03	jeu 04	ven 05	sam 06	dim 07	lun 08	mer 09	jeu 10	ven 11	sam 12	dim 13	lun 14	mar 15	jeu 16	ven 17	dim 18	lun 19	mer 20	jeu 21	ven 22	dim 23	lun 24	mer 25	jeu 26	ven 27	sam 28	dim 29	lun 30	
JUILLET	mar 01	jeu 02	ven 03	sam 04	dim 05	lun 06	mer 07	jeu 08	ven 09	dim 10	lun 11	mer 12	jeu 13	ven 14	dim 15	lun 16	mer 17	jeu 18	ven 19	sam 20	dim 21	lun 22	mer 23	jeu 24	ven 25	sam 26	dim 27	lun 28	mer 29	jeu 30	dim 31
AOÛT	ven 01	sam 02	dim 03	lun 04	mer 05	jeu 06	ven 07	dim 08	lun 09	mer 10	jeu 11	ven 12	dim 13	lun 14	mer 15	jeu 16	ven 17	dim 18	lun 19	mer 20	jeu 21	ven 22	sam 23	dim 24	lun 25	mer 26	jeu 27	ven 28	dim 29	lun 30	mer 31
SEPTEMBRE	lun 01	mer 02	jeu 03	ven 04	sam 05	dim 06	lun 07	mer 08	jeu 09	ven 10	dim 11	lun 12	mer 13	jeu 14	ven 15	dim 16	lun 17	mer 18	jeu 19	ven 20	dim 21	lun 22	mer 23	jeu 24	ven 25	sam 26	dim 27	lun 28	mer 29	jeu 30	
OCTOBRE	mer 01	jeu 02	ven 03	sam 04	dim 05	lun 06	mer 07	jeu 08	ven 09	dim 10	lun 11	mer 12	jeu 13	ven 14	dim 15	lun 16	mer 17	jeu 18	ven 19	dim 20	lun 21	mer 22	jeu 23	ven 24	sam 25	dim 26	lun 27	mer 28	jeu 29	ven 30	dim 31
NOVEMBRE	sam 01	dim 02	lun 03	mer 04	jeu 05	ven 06	dim 07	lun 08	mer 09	jeu 10	ven 11	dim 12	lun 13	mer 14	jeu 15	ven 16	dim 17	lun 18	mer 19	jeu 20	ven 21	dim 22	lun 23	mer 24	jeu 25	ven 26	dim 27	lun 28	mer 29	jeu 30	
DECEMBRE	lun 01	mer 02	jeu 03	ven 04	sam 05	dim 06	lun 07	mer 08	jeu 09	ven 10	dim 11	lun 12	mer 13	jeu 14	ven 15	dim 16	lun 17	mer 18	jeu 19	ven 20	dim 21	lun 22	mer 23	jeu 24	ven 25	dim 26	lun 27	mer 28	jeu 29	ven 30	dim 31
JANVIER	jeu 01	ven 02	sam 03	dim 04	lun 05	mer 06	jeu 07	ven 08	dim 09	lun 10	mer 11	jeu 12	ven 13	dim 14	lun 15	mer 16	jeu 17	ven 18	dim 19	lun 20	mer 21	jeu 22	ven 23	sam 24	dim 25	lun 26	mer 27	jeu 28	ven 29	dim 30	lun 31
FEBVRIER	dim 01	lun 02	mer 03	jeu 04	ven 05	sam 06	dim 07	lun 08	mer 09	jeu 10	ven 11	dim 12	lun 13	mer 14	jeu 15	ven 16	dim 17	lun 18	mer 19	jeu 20	ven 21	dim 22	lun 23	mer 24	jeu 25	ven 26	dim 27	lun 28	mer 29	jeu 30	
MARS	dim 01	lun 02	mer 03	jeu 04	ven 05	sam 06	dim 07	lun 08	mer 09	jeu 10	ven 11	dim 12	lun 13	mer 14	jeu 15	ven 16	dim 17	lun 18	mer 19	jeu 20	ven 21	dim 22	lun 23	mer 24	jeu 25	ven 26	dim 27	lun 28	mer 29	jeu 30	dim 31
AVRIL	mer 01	jeu 02	ven 03	sam 04	dim 05	lun 06	mer 07	jeu 08	ven 09	dim 10	lun 11	mer 12	jeu 13	ven 14	dim 15	lun 16	mer 17	jeu 18	ven 19	dim 20	lun 21	mer 22	jeu 23	ven 24	sam 25	dim 26	lun 27	mer 28	jeu 29	ven 30	
MAI	ven 01	sam 02	dim 03	lun 04	mer 05	jeu 06	ven 07	dim 08	lun 09	mer 10	jeu 11	ven 12	dim 13	lun 14	mer 15	jeu 16	ven 17	dim 18	lun 19	mer 20	jeu 21	ven 22	sam 23	dim 24	lun 25	mer 26	jeu 27	ven 28	dim 29	lun 30	mer 31

Rappels de Règlementation

Tous les jours, un certain nombre de personnes emprunte les voies piétonnes de notre commune pour se rendre à l'école ou aux arrêts du bus.



D'autres, le week-end, aiment se promener dans notre village.

Malheureusement, elles trouvent sur le chemin **des véhicules qui sont stationnés sur le trottoir**.

Nous ne parlons pas des invités d'un midi ou d'un soir mais des personnes résidentes.

Cette mode devient de plus en plus courante et gêne parfois, en plus des piétons, les riverains.

Nous faisons donc appel dans un premier temps à **vos sens civique pour que vous gariez vos véhicules dans votre propriété**.

Certes, la société évolue et nous avons de plus en plus de véhicules à stationner mais je rappelle tout de même que **sur tout permis de construire, il existe au moins deux emplacements pour les véhicules**.

Les occupants et utilisateurs de locaux privés d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toute mesure afin que **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage**.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30.
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.



Les **propriétaires ou possesseurs de piscine** sont tenus de prendre toute mesure afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient **pas cause de gêne au voisinage**.

Les **propriétaires ou possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toute mesure propre à **éviter une gêne au voisinage**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 08-2432)

Tout brûlage à l'air libre, c'est à dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les piles et batteries, les produits chimiques, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 m d'une habitation.

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, forêts, plantations et reboisements.

Dérogation à l'interdiction des feux et des brûlages en zones forestières : **Entre le 15 octobre et le 15 mars**, les propriétaires de terrains situés dans et à moins de 200 m de bois, forêts, plantations et reboisements, ainsi que leurs ayants droit et les personnes chargées par eux de l'entretien et de

l'exploitation de leurs terrains, les affouagistes, les exploitants et les prestataires de service, **sont autorisés à faire des feux et des brûlages**. (Pour plus de détails voir l'intégralité de l'arrêté préfectoral 07-3065)

Réglementation en vigueur concernant les haies

Selon l'article 673 du Code Civil "si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler".



Plantations le long des voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Toutes les haies doivent être taillées au niveau de la limite séparatrice, donc ne pas déborder sur le domaine public et ne gêner en aucun cas le cheminement piétonnier.

Cette règle s'applique aussi en bordure des chemins ruraux.

Le droit de faire couper les branches des arbres, des arbrisseaux et des arbustes est imprescriptible.

Glazolats, ne soyez pas étonnés si vous êtes concernés, de recevoir prochainement un courrier, vous demandant de respecter ces règles. Les services de la mairie sont à votre disposition pour des renseignements plus complets.

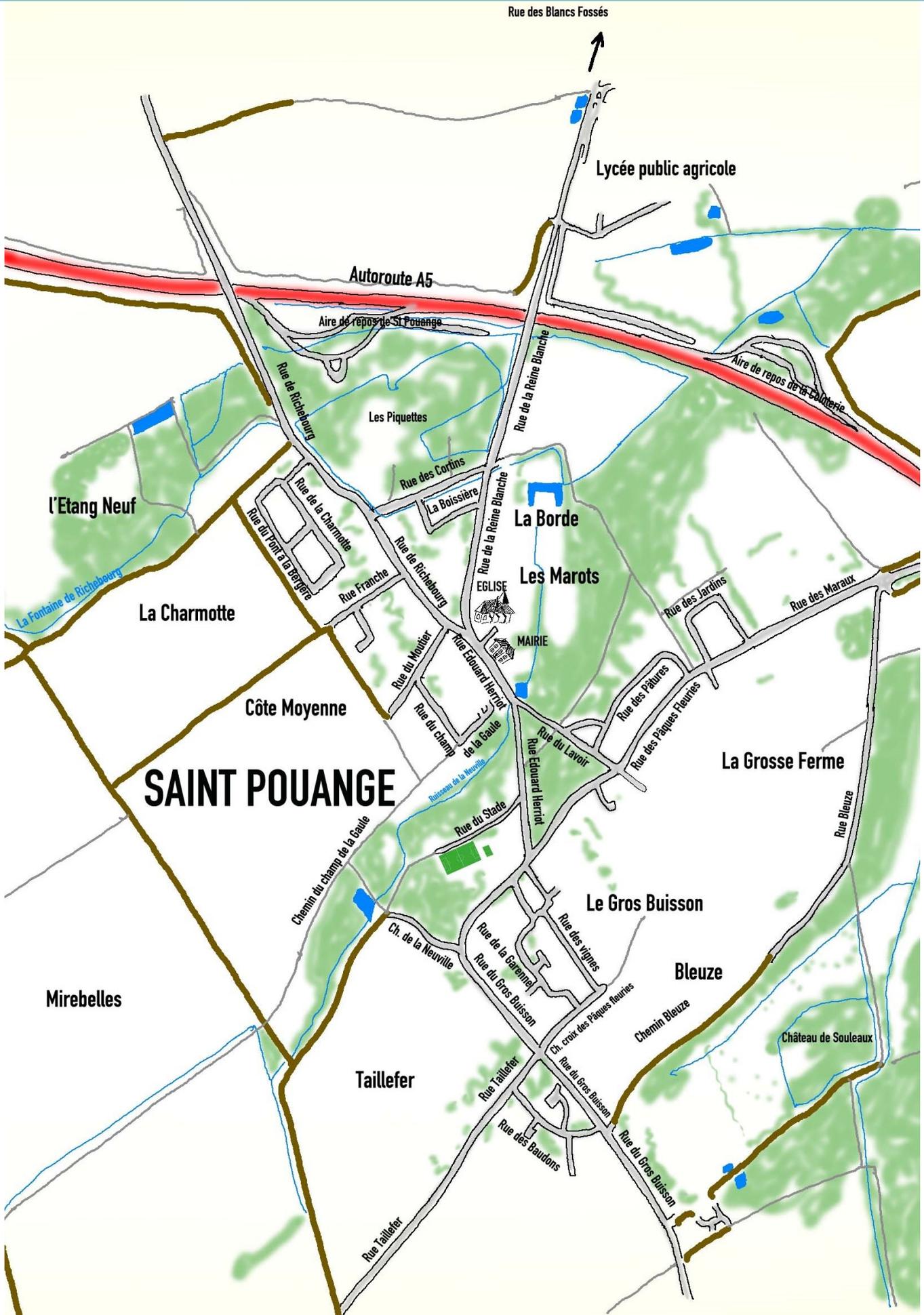


Réglementation trottoir :

Aucune intervention de quelque nature que ce soit, ne pourra être entreprise sur les trottoirs de la commune sans une autorisation de la mairie. Vous devrez dans un premier temps faire une demande par mail ou courrier, ensuite la mairie vous recontactera pour étudier la faisabilité du projet.



Plan du Village



Informations Pratiques

Associations actives de Saint-Pouange

	Activités	Présidents	Coordonnées
Association des Parents d'Elèves	Organisation de manifestations pour aider à financer des activités	Mme Aurélie Delille	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 89 94 16 70 stpouange.ape@gmail.com
Atelier Créatif	Couture, Tricot, Patchwork.	Mme Doris Birost	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange birostdodo10@hotmail.fr
Aube Sud Loisirs Omnisports	Football, Tai Chi Chuan, Marche nordique, Pétanque.	M. Christophe Perrin	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 07 86 40 61 42 aube-sudloisirs@orange.fr
Glaiolats Loisirs	Comité des fêtes	Mme Marie-Christine Kamitsis	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 45 29 28 86 glaiolats_loisirs@orange.fr
Gym Volontaire Saint Pouange - Saint Léger	Gymnastique, Fitness Step, Zumba.	Mme Aurore Razurel	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange Tél. : 06 10 80 13 24 gv.stleger.stpouange@gmail.com
La Guilde des Traceurs de Temps	Organisation de fêtes médiévales et rendez-vous pédagogiques	M. Johan Paillard	11 rue des Vignes 10120 Saint Pouange Tél. : 06 63 12 08 81 johan89@live.fr
Mémoire de Saint Pouange	Recherche historique et aide à la protection du patrimoine	Mme Nicolle Pontarollo	3 rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange memoire.saint.pouange@
Phimadelphie	Country, Line Dance.	Mme Delphine Dony	8 rue des Baudons 10120 Saint Pouange Tél. : 06 13 70 31 03 phimadelphie@laposte.net
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Pompiers volontaires	M. Vincent Jossin	4 rue Richebourg 10120 Saint Pouange Tél. : 03 25 41 99 03

Assistante sociale:

Centre Médico social d'Aix en Othe
10, av. du Maréchal Foch 10160 Aix en Othe
03.25.46.70.04

Services d'urgence:

Pompiers : 18 ou 112
(Centre de traitements des alertes)
SAMU : 15

Espace France Services:

42^{bis} rue de l'Hôtel de ville 10320 Bouilly
09.71.26.22.76
franceservices.bouilly@troyes-cm.fr

Présence verte :

Service de la MSA destiné aux personnes isolées ou dépendantes
Renseignements : 03.25.43.54.00

Gendarmerie : 17

Brigade de Bouilly :
03.25.40.20.04

A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)

48 rue d'Ymont
10320 Souigny
03.25.80.17.61.
admr.bouilly@fedel0.admr.org

Dépannage Eau : 03.25.79.00.00.
Dépannage Gaz : 03.25.74.88.30.
Dépannage Electricité : 09.72.67.50.10





Le Glayolat :

Vous souhaitez nous transmettre une information, une photo...

Vous pouvez contacter le Glayolat à :

Mairie de Saint Pouange - Le GLAYOLAT - 3, Rue Edouard Herriot 10120 Saint Pouange
ou par courriel : glayolat@saint-pouange.fr



Retrouvez les actualités de notre village sur www.saint-pouange.fr

